



Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 15 juin 2022 à 20h15 au centre oecuménique de Cugy

Personnes présentes pour le comité :

Marlène BAVAUD, Marie-Luise WAGNER, Petra NOVOTONA Zavadakova, Tushana PANUGOPAN, Alexandre DISERENS (à nommer), Marjorie MEIRE (à nommer)

Hellen SOUSA est excusée.

Personnes présentes pour le monitorat :

Agnès GRENON BEYSARD, Léa BERTHET

Parent présent :

Maude STAEHLI

Parents excusés :

Célia BORLAT, Daniel BUCHLI, Marie et Sasha DALESSI, Carole FRANCEY, Sarah VERGERES, Helen DUMOULIN, Frédérique ROTH, Nicole BONIFACY, Laurence CIENCIALA, Monica MORGADO, Erina PONZETTA, Kim GIGON, Hellen SOUSA

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Madame Marlène BAVAUD souhaite la bienvenue aux personnes présentes et une liste de présence est mise en circulation.

2. Approbation du PV de la précédente Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2021, soit avant Covid, était à disposition sur le site, pour approbation du PV, nous passons en votation à main levée.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Présentation s/ordre du jour de nos deux nouveaux membres

Madame Marlène BAVAUD demande à Monsieur Alexandre DISERENS de se présenter en vue de son élection en qualité de Président.

Monsieur Alexandre DISERENS prend la parole, se présente et parle de sa motivation afin de développer la Gym Jeunesse Cugy sur différents projets.

Madame Marlène BAVAUD demande à Madame Marjorie MEIRE de se présenter en vue de son élection en qualité de Vice-présidente/secrétaire .

Madame Marjorie MEIRE prend la parole, se présente et parle de sa motivation afin de développer la Gym Jeunesse Cugy sur différents projets.

Madame Marlène BAVAUD remercie les deux intervenants précédents.

4. Election des deux nouveaux membres

A tour de rôle, les deux nouveaux membres sont élus à l'unanimité et applaudis par l'assistance.

5. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité dans le délai statutaire de 10 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Madame Marlène BAVAUD demande si quelqu'un désire prendre la parole.

A cet effet, personne ne désire prendre la parole.

6. Tirage au sort

Comme annoncé dans la lettre de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire, le comité procède au tirage au sort pour gagner des bons pour la Fête du Village de Cugy le 3 septembre prochain.

A 21h15, le comité clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire en remerciant chacun de sa présence et invite les participants à partager une verrée.

Cugy, le 15 juin 2022